PLUI VENDÉE GRAND LITTORAL

DIAGNOSTIC AGRICOLE

Vendée Grand Littoral
TALMONT MOUTIERS COMMUNAUTÉ

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE PAYS DE LA LOIRE

Futur Proche
aménagement, urbanisme & paysage

- Etapes du diagnostic

1 **Une analyse macro-économique du fonctionnement de l'activité agricole à l'échelle du territoire**

→ Réunions de collecte par commune avec les agriculteurs

2 **Une représentation cartographique des composantes et des activités du territoire**

3 **Une identification et synthèse des enjeux agricoles en périphérie des zones urbaines**

→ Réunion de synthèse des premiers résultats en COPIL

→ 2 réunions de concertation « Agricole »

→ 3 Ateliers « Agriculture »

4 **Une analyse des incidences agricoles des choix d'urbanisation sur l'agriculture**

→ Rencontres individuelles des exploitants impactés

→ Réunion de finalisation en COTECH

I. ÉROSION CONTINUE DES EXPLOITATIONS & ENJEU DE RENOUVELLEMENT

Un constat national qui s'applique au territoire: une baisse significative des exploitations agricoles et des chefs d'exploitation

- En 2022, le territoire de Vendée Grand Littoral compte **273 entreprises agricoles** professionnelles gérées par **434 exploitants agricoles**. *(5,5% de la Vendée)*

- Depuis les années 2000, plus d'1 entreprise agricole sur 2 a disparu (-57%).
- Cette diminution tend à se stabiliser:
  - **-45% entre 2000 et 2010**.
  - **-23% entre 2010 et 2022** (-21% à l'échelle du département). On passe de 350 exploitations agricoles à 273.

- On observe une tendance semblable pour **le nombre d'exploitants agricoles, environ -30% de 2010 à 2022.**

- **Le nombre moyen d'exploitants agricoles par entreprise agricole est de 1,6 en 2022.**

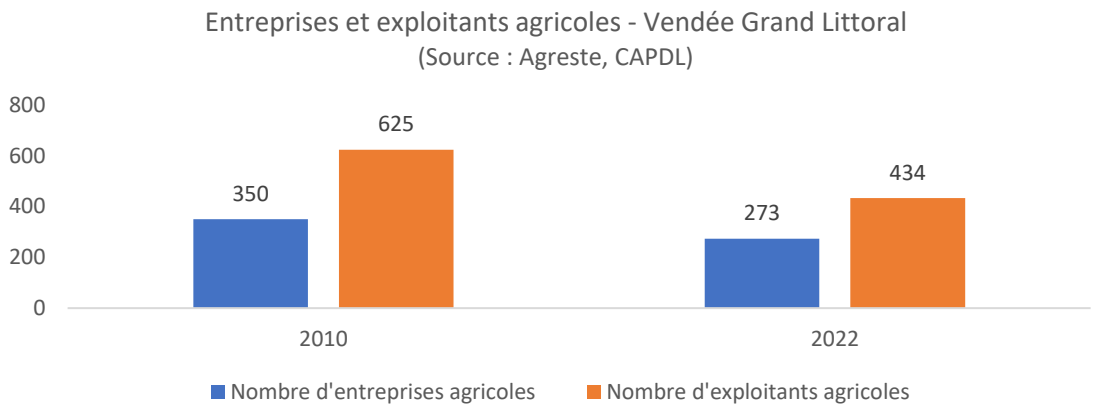

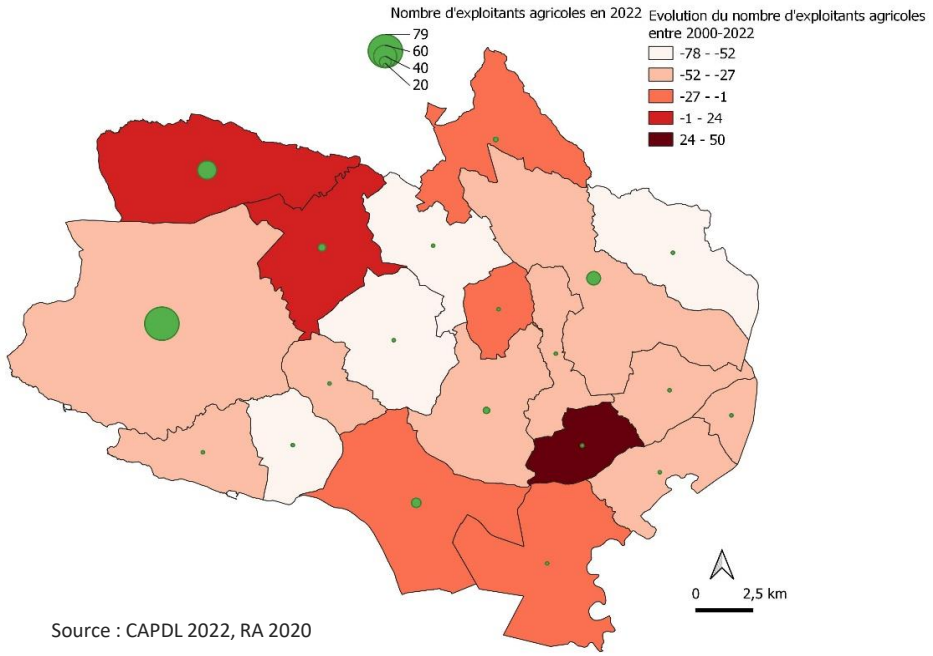

Source : CAPDL 2022, RA 2020

Des enjeux sensibles de renouvellement

- **L'âge moyen des exploitants agricoles est de 48 ans**, il est le même que celui de la Vendée.

- En 2022, les exploitants âgés de **plus de 55 ans représentent 32% des chefs d'exploitation** et ceux de moins de 35 ans 16%.

- Des cessations d'activités s'opèreront dans les cinq prochaines années puisque **137 exploitants agricoles ont 55 ans et plus** (30% sont en sociétés et 70% en individuels -96 exploitants-)

- Pour 57% des entreprises en société, la question de la transmission se posera à terme puisqu'il s'agit d'entreprises agricoles dont le plus jeune des associés a au moins 55 ans. Ce qui représente 24 chefs d'exploitation, correspondant à 12 entreprises agricoles, dont **83% ont une activité d'élevage.**

- La dynamique d'installation est à conforter, entre 2012 et 2021 58 jeunes agriculteurs (- 40 ans) se sont installés avec les aides (DJA) sur le territoire de Vendée Grand Littoral soit 5,7% des installations aidées sur le département.

Répartition des exploitants agricoles par classe d'âge - Vendée Grand Littoral
(Source: CAPDL 2022)

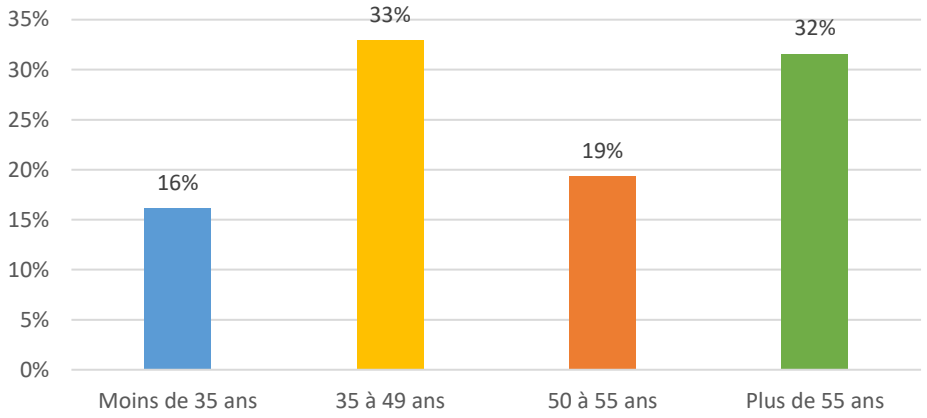

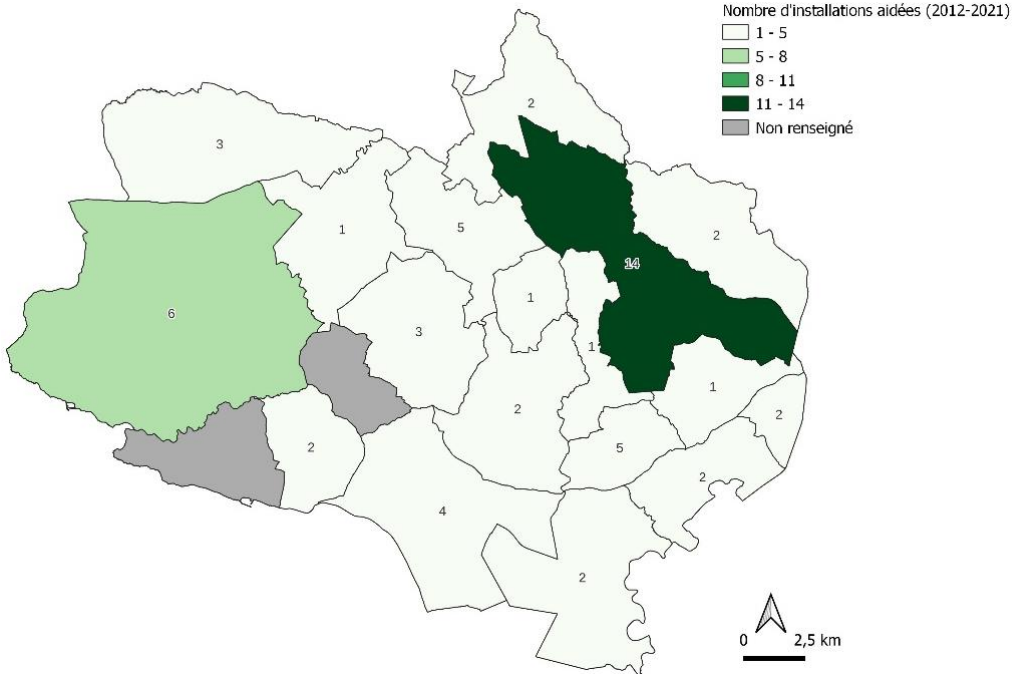

II. AGRANDISSEMENT DES ENTREPRISES AGRICOLES

Développement du modèle sociétaire et agrandissement des exploitations

- Entre 2010 et 2022, **la proportion des exploitations agricoles individuelles baisse significativement passant de 62% à 34%**. (comparable à la tendance départementale)
- Les formes sociétaires représentent 22% en GAEC, 34% en EARL et 10% en autres sociétés.
- Il est à noter que l'une des particularités du territoire est la part significative des modèles individuels représentant 34%.

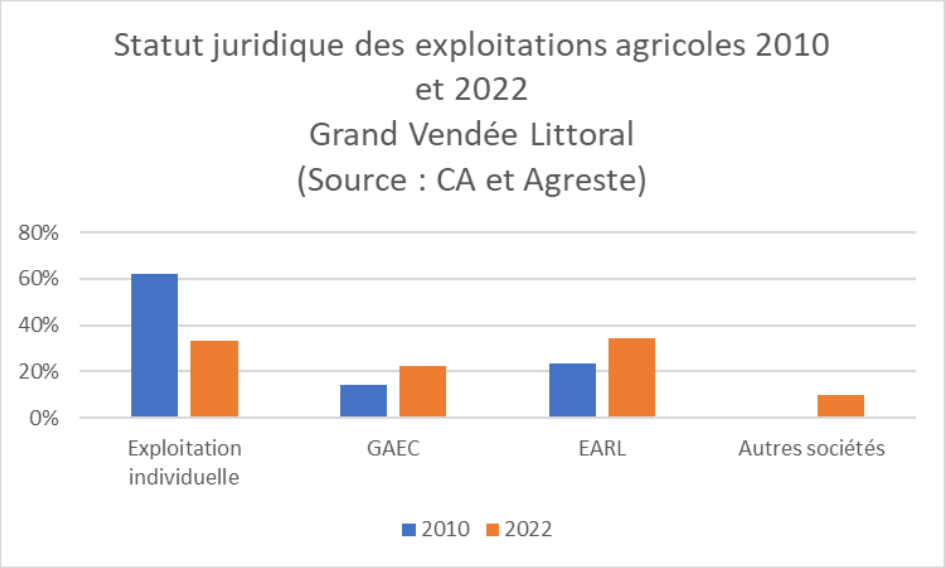

- Les évolutions traduisent une **tendance à l'augmentation des surfaces moyennes exploitées par les entreprises agricoles du territoire**, évolution légèrement moins marquée qu'à l'échelle départementale
- Tout système confondu, **la surface moyenne des entreprises agricoles est de l'ordre de 120 ha**, supérieure à la moyenne départementale qui est de 95 ha.

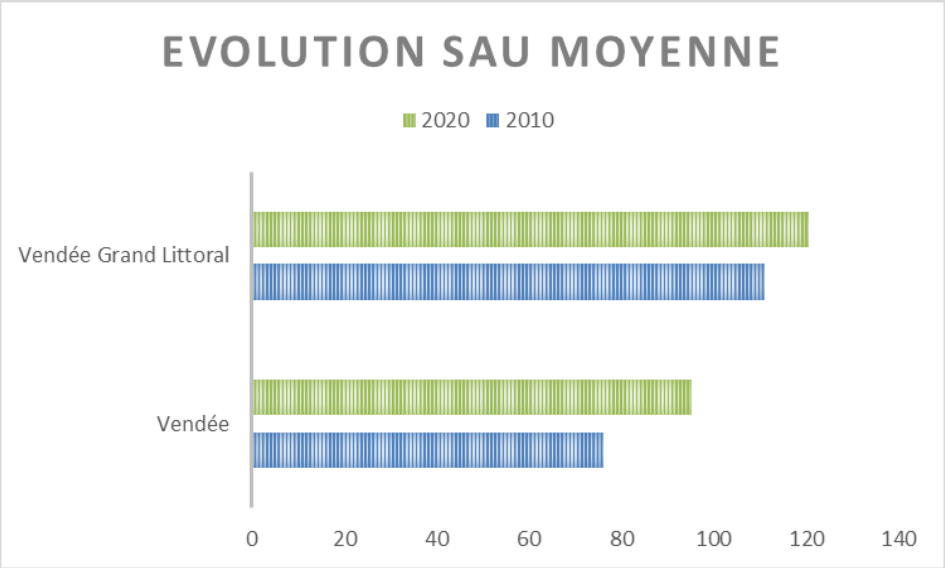

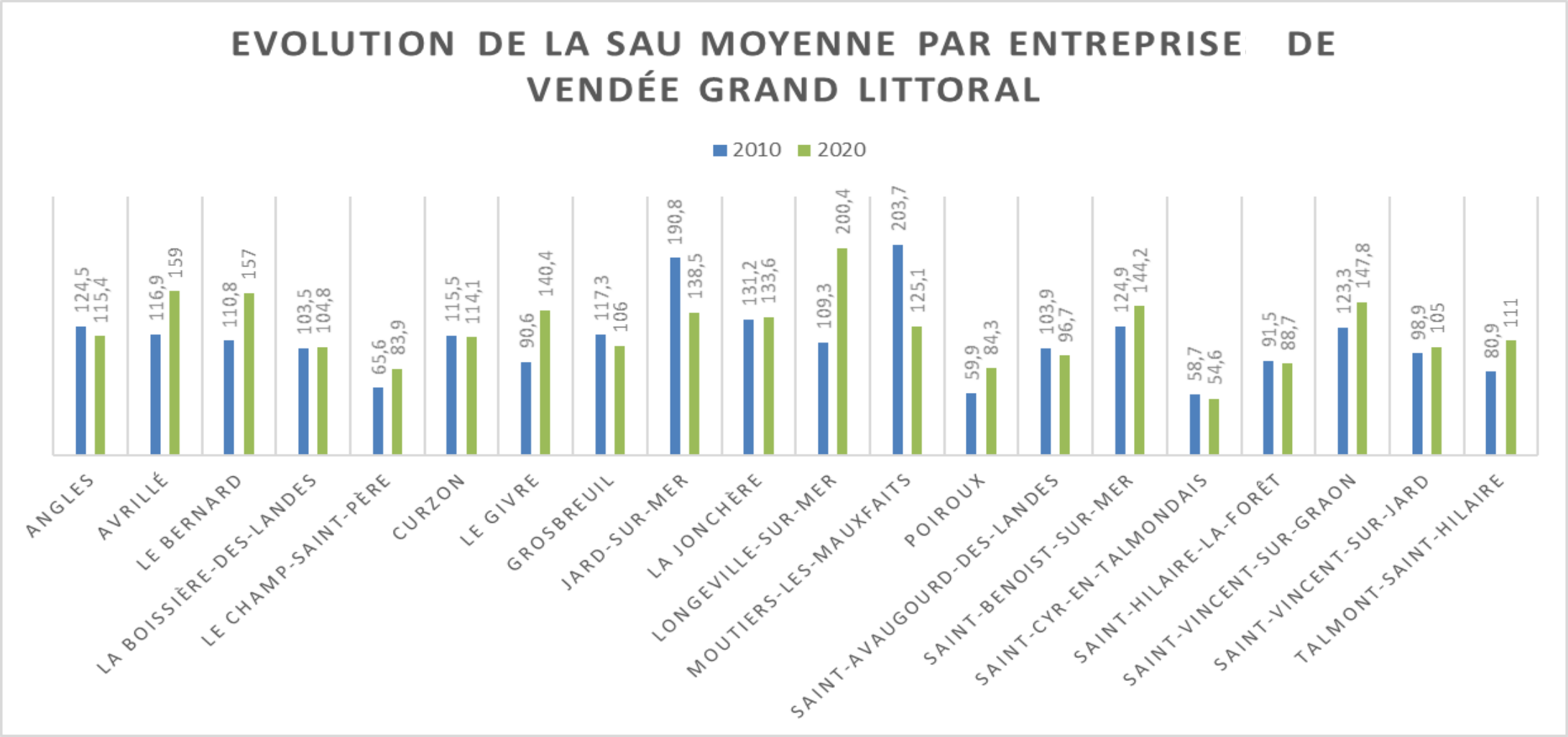

On note des **tendances inverses pour les communes de Jard-sur-mer et de Moutiers les Mauxfaits.**

III. UN SYSTÈME DE POLYCULTURE ELEVAGE MARQUE PAR QUELQUES SPÉCIFICITÉS

Une terre d'élevage

- En 2022, le territoire de Vendée Grand Littoral s'inscrit dans un système de production avec **une forte dominante animale notamment en viande bovine (46%).**
- Pour la partie végétale, **les grandes cultures** représentent **14% des productions principales** sur le territoire, notons tout de même que la majorité des entreprises agricoles en élevage produisent également des cultures de vente.

- On remarque une représentation de **5% en maraichage, et 4% en productions spécialisées** comprenant des activités spécifiques telles que la culture de :
  - Produits horticoles
  - Produits arboricoles
  - Vignes
  - Plantes aromatiques et médicinales
  - Cressons
  - Apicoles

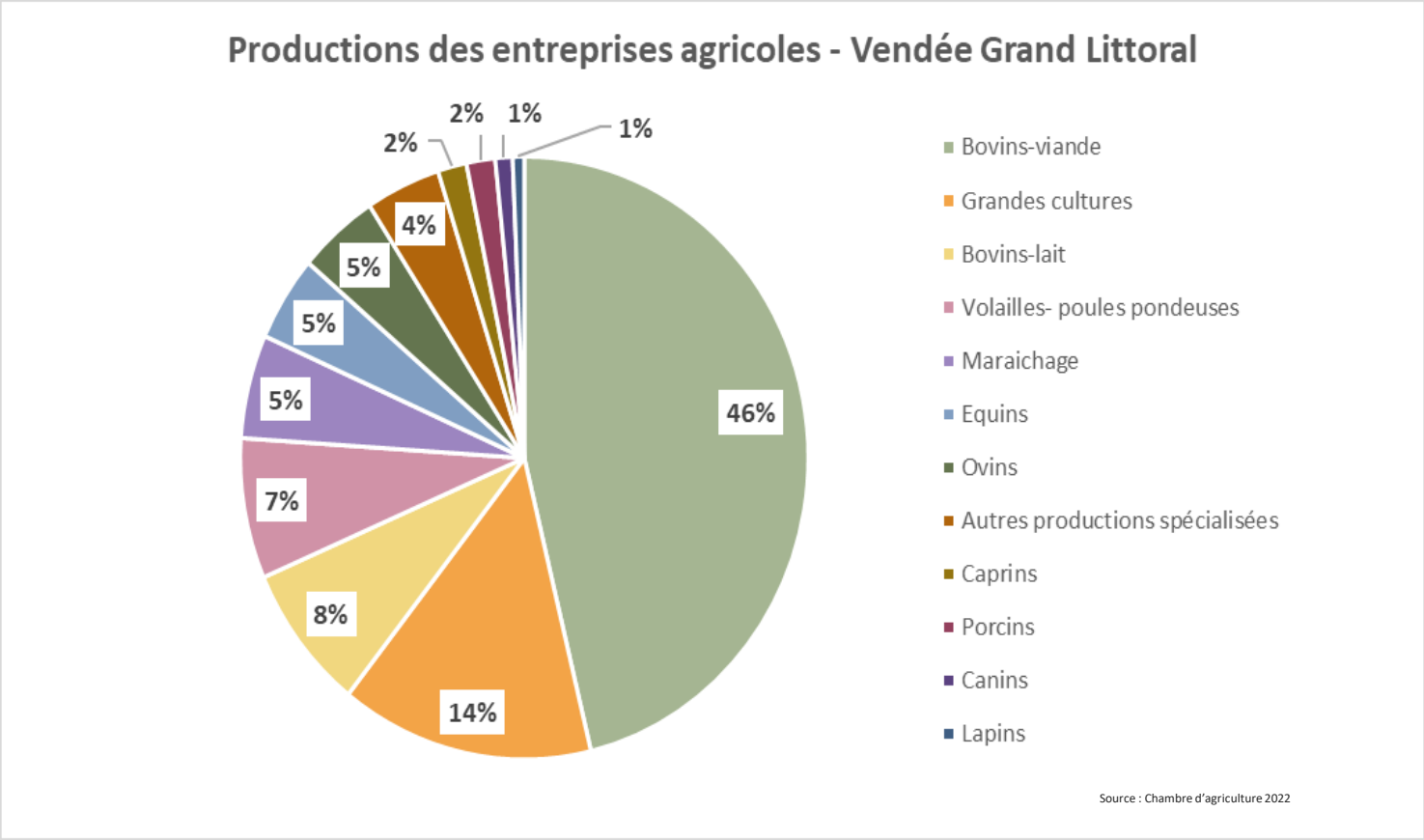

Une terre d'élevage

- Ce sont environ **35 450 ha de SAU** (Surface Agricole Utile) déclarée à la PAC 2020 (Politique Agricole Commune) qui sont valorisés par l'agriculture ce qui correspond à **70% de la surface totale du territoire de Vendée Grand Littoral.** On identifie tout de même de nombreuses surfaces non urbanisées, de nature agricole, sorties de l'agriculture et non valorisées par une exploitation agricole.

- En lien avec l'activité d'élevage, **la majorité des surfaces reste dédiée aux fourrages.** L'élevage bovin met en valeur de vastes espaces. Il est principalement basé sur un système prairial ; **les surfaces en herbe représentent à elles seules 40% de la SAU (envir. 14 000 ha).**

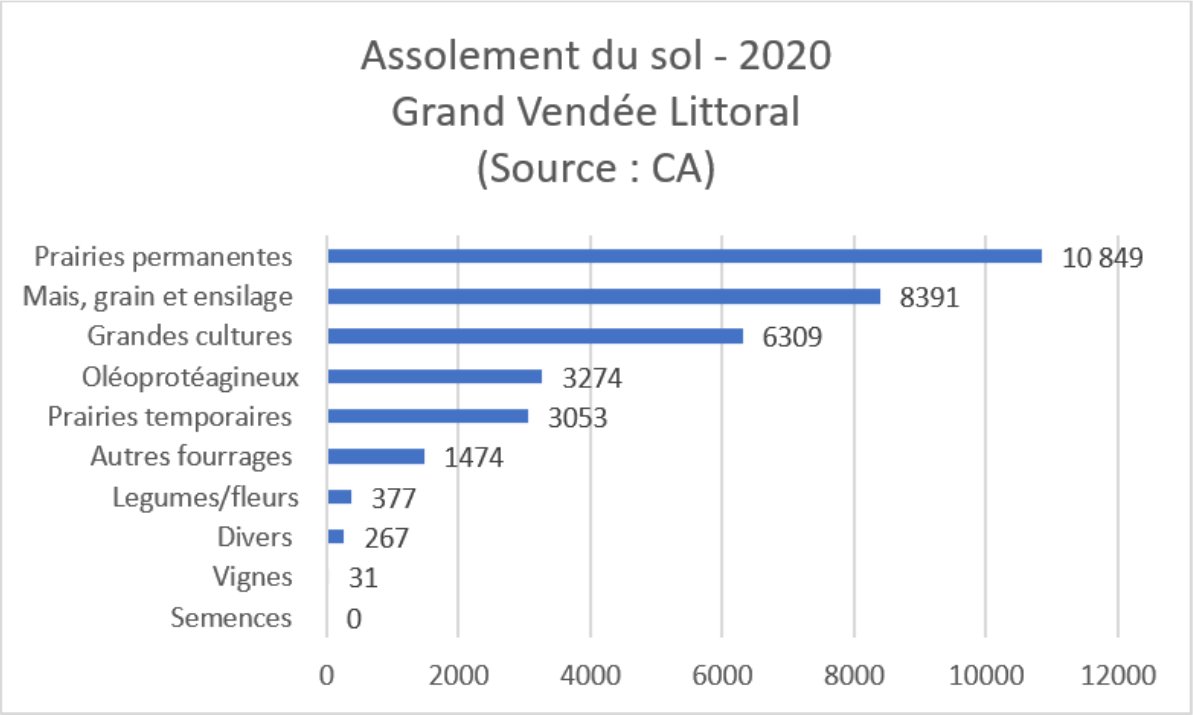

Vers le recul de l'élevage au profit des grandes cultures

- Les grandes cultures (céréales & oléoprotéagineux) couvrent **28% du territoire agricole.**

- De 2007 à 2020, **les prairies ont régressé de 12% au profit des fourrages cultivés, du maïs grain et des oléoprotéagineux.**

- **La part des oléoprotéagineux a doublé entre 2007 et 2020**. On compte près de 3.000 hectares en plus. Cette forte hausse s'explique par le **recul de l'élevage et une progression des parts céréalières.**

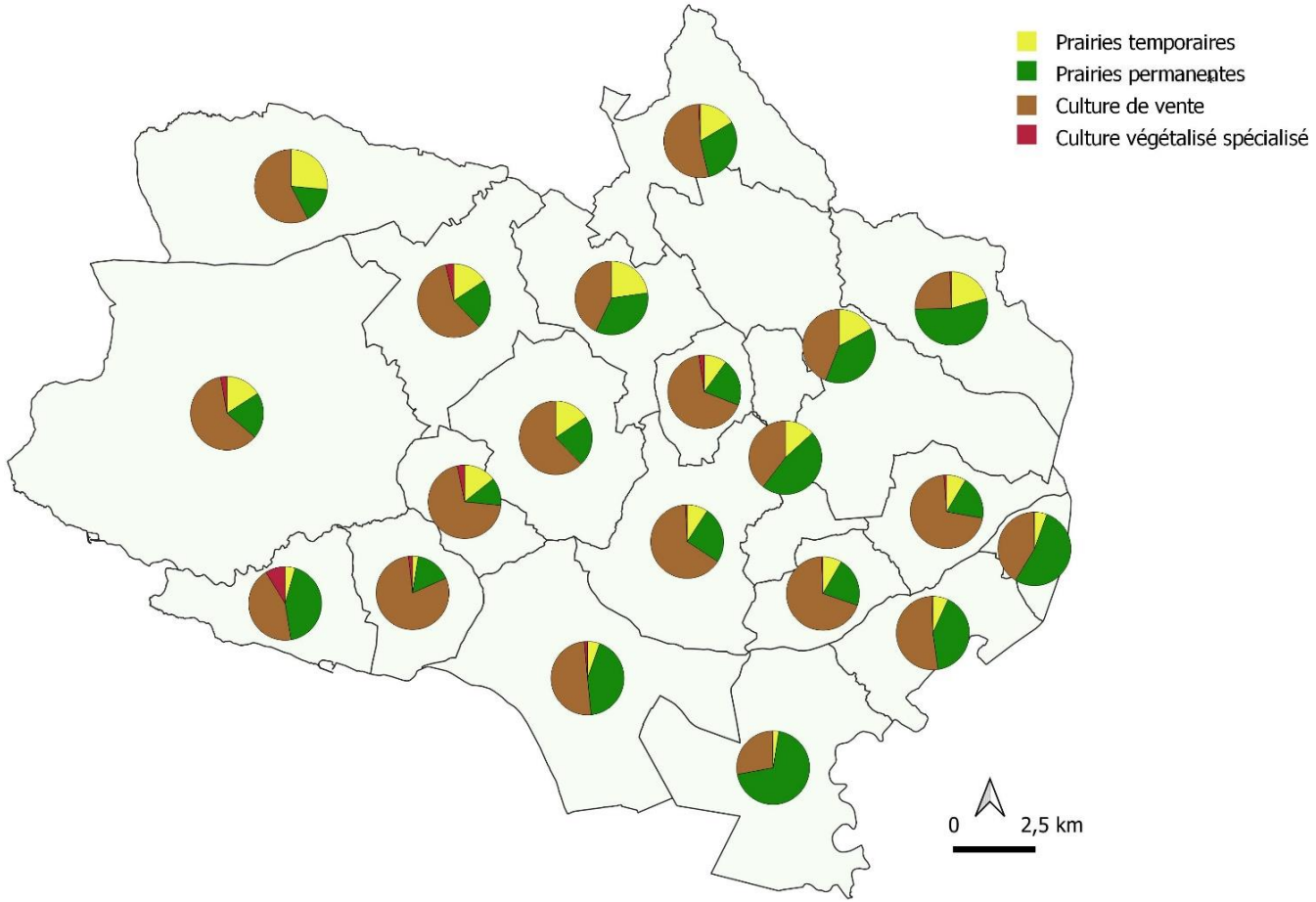

Source : RA 2020

**y compris maïs grain et maïs ensilage*

Vers le recul de l'élevage au profit des grandes cultures

- Comme observé à **l'échelle départemental**e, l'élevage recule au profit des grandes cultures.

- Malgré ce phénomène, l'élevage reste prédominant sur le territoire. La production de viande bovine reste un pilier économique majeur de l'économie agricole du territoire. **Cette filière est la principale gestionnaire de l'espace, 40% des surfaces du territoire sont valorisées par des éleveurs bovins.**

- Le devenir de l'élevage bovin est un enjeu important pour le territoire, en lien avec la gestion, l'entretien de l'espace et la préservation du paysage et de l'environnement (maintien de surface en herbe, du bocage…)

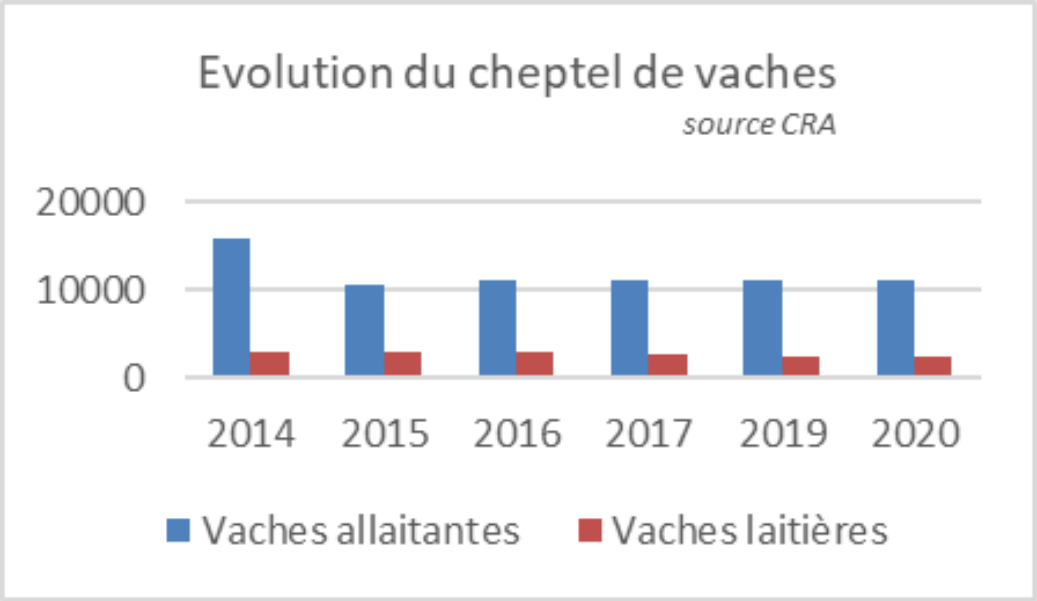

Bio et signes de qualité

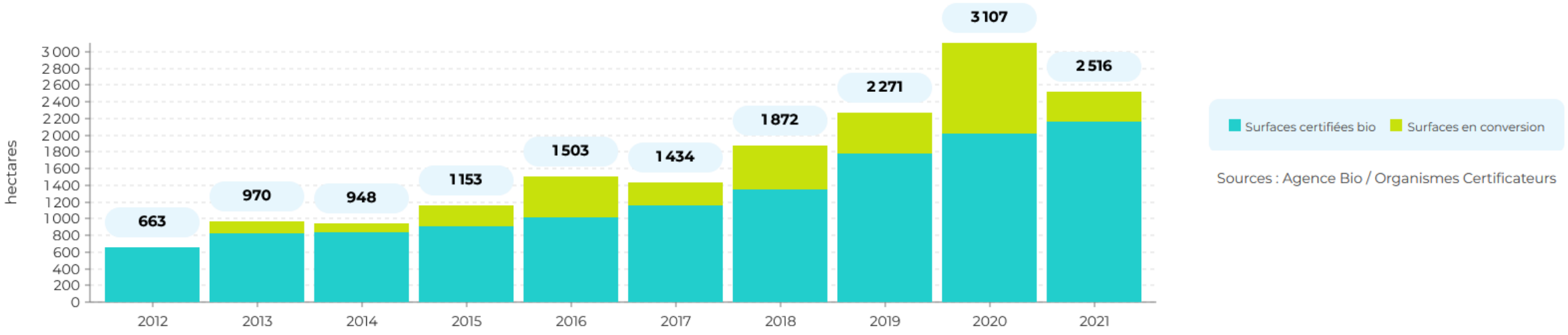

- En 2021, **33 exploitations sont identifiées en agriculture biologique (9 en 2012)** sur le territoire de Vendée Grand Littoral**. Les surfaces en agriculture biologique représentent 7% de la SAU totale** de la Communauté de Communes. (11,6% Vendée)
- Les communes de **Talmont Saint Hilaire et le Champ Saint Père** sont les communes qui ont le plus de surfaces en AB avec respectivement 577 hectares (soit 23% des surfaces bio de VGL) et 488 hectares (soit 20% des surfaces bio de VGL).
- En termes **de signes de qualité**, le territoire de Vendée grand Littoral est concerné par:
  - L'aire géographique de **l'AOP « Beurre Charentes-Poitou », « Beurre des Charentes », « Beurre des Deux-Sèvres »,**
  - L'aire géographique de **l'AOC « Fiefs Vendéens »**
  - L'aire de production des **IGP « Brioche Vendéenne », « Bœuf de Vendée », « Gâche de Vendée », « Jambon de Vendée », « Porc de Vendée », « Val de Loire », « Volailles de Challans », « Volailles de Vendée » et « Mogettes de Vendée ».**
- Présence de la **marque Juste** *(juste et vendéen)*

IV. ORGANISATION DE L’ACTIVITE AGRICOLE SUR LE TERRITOIRE

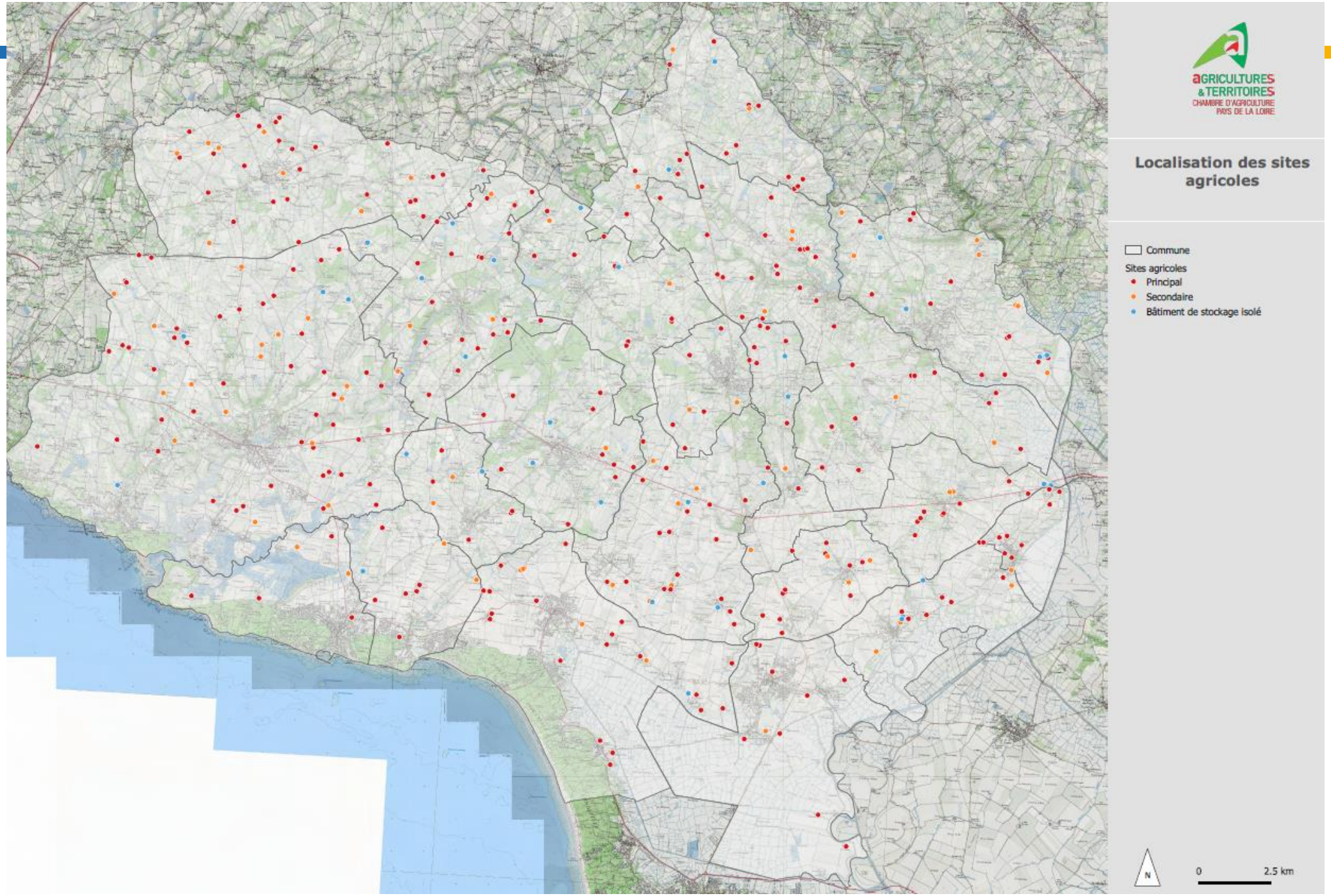
AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE PAYS DE LA LOIRE
Localisation des sites agricoles
Commune
Sites agricoles
Principal
Secondaire
Bâtiment de stockage isolé
N
0
2.5 km

Sites de production agricoles

On compte :

- **263 sites principaux** (dont 2 exploités par des entreprises extérieures : site à cheval sur deux communes, adresse juridique enregistrée au lieu d'habitation et pas au site d'exploitation),
- **76 sites secondaires** (dont 8 exploités par des entreprises extérieures),
- **37 bâtiments** isolés de stockage,
- 17 sites non professionnels.

Au total, ce sont **376 sites d'exploitation (sites secondaires et bâtiments de stockage isolés compris) professionnelle**, dont 10 exploités par des entreprises extérieures au territoire de Vendée Grand Littoral, soit moins de 3% des outils agricoles du territoire.

81 entreprises agricoles soit 30% des entreprises agricoles professionnelles du territoire, disposent de plusieurs sites de production (sites secondaires et bâtiments de stockage isolés).

CUMA

- On retrouve également **14 CUMA** (Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole) structures de groupe au service des agriculteurs et porteuse de projets collectifs qui contribuent au développement et à l'aménagement du territoire.
- Seulement **8 d'entre elles ont un site**, le matériel agricole peut-être stocké également au sein des entreprises agricoles.

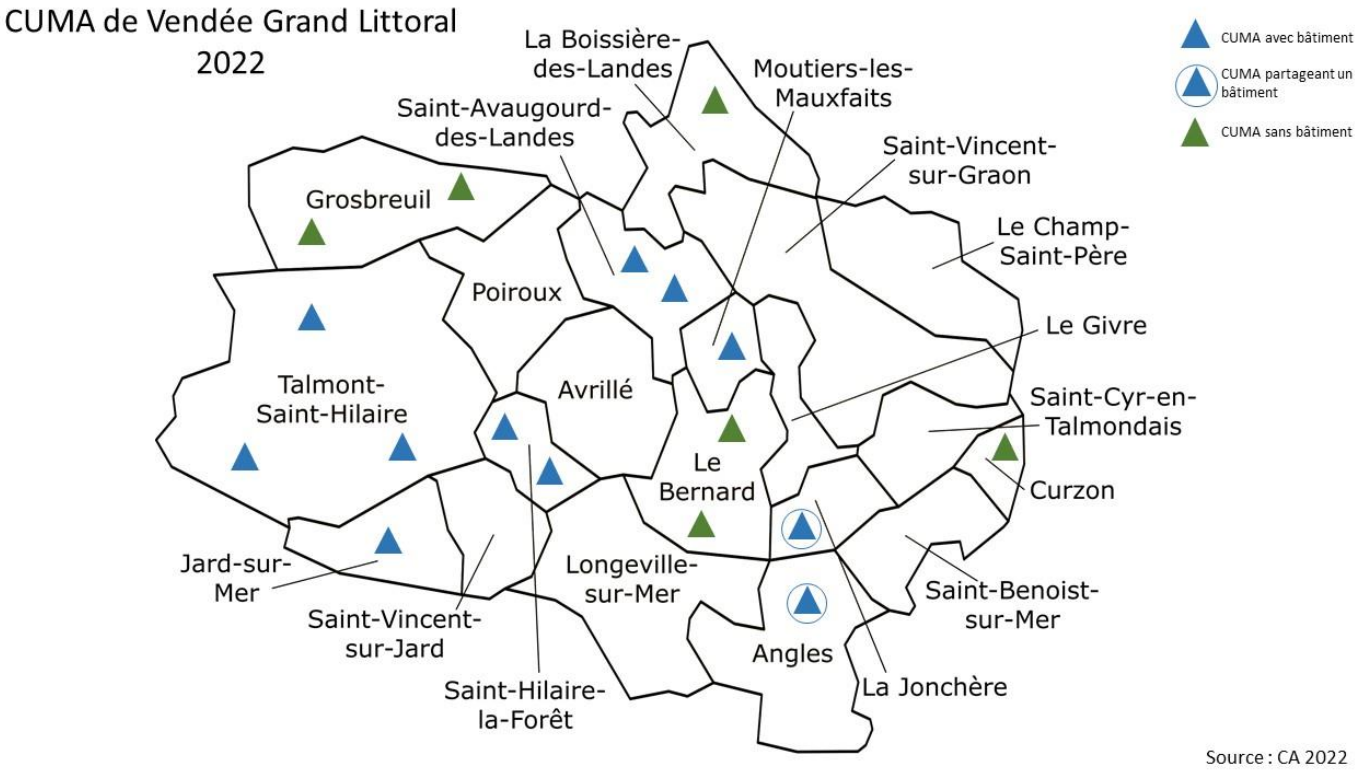

Circulations agricoles

- En dehors des bourgs, **certains carrefours ou voies ont été identifiés comme difficiles compte tenu de leur configuration, du manque de visibilité ou de la mixité des usages notamment sur les communes à forte fréquentation touristique** (communes littorales et le Bernard avec le parc O'Gliss).
- La concertation agricole a principalement fait ressortir des difficultés de circulation sur les communes de Talmont St Hilaire, Jard sur Mer, Avrillé, St Avaugourd des Landes, La Boissière des Landes, Le Bernard, St Vincent sur Graon, La Jonchère et Angles.
- **Les passages difficiles, points noirs et autres problématiques, de circulation, ont été relevés lors de réunions locales avec les exploitants agricoles et localisés dans un atlas de cartes**

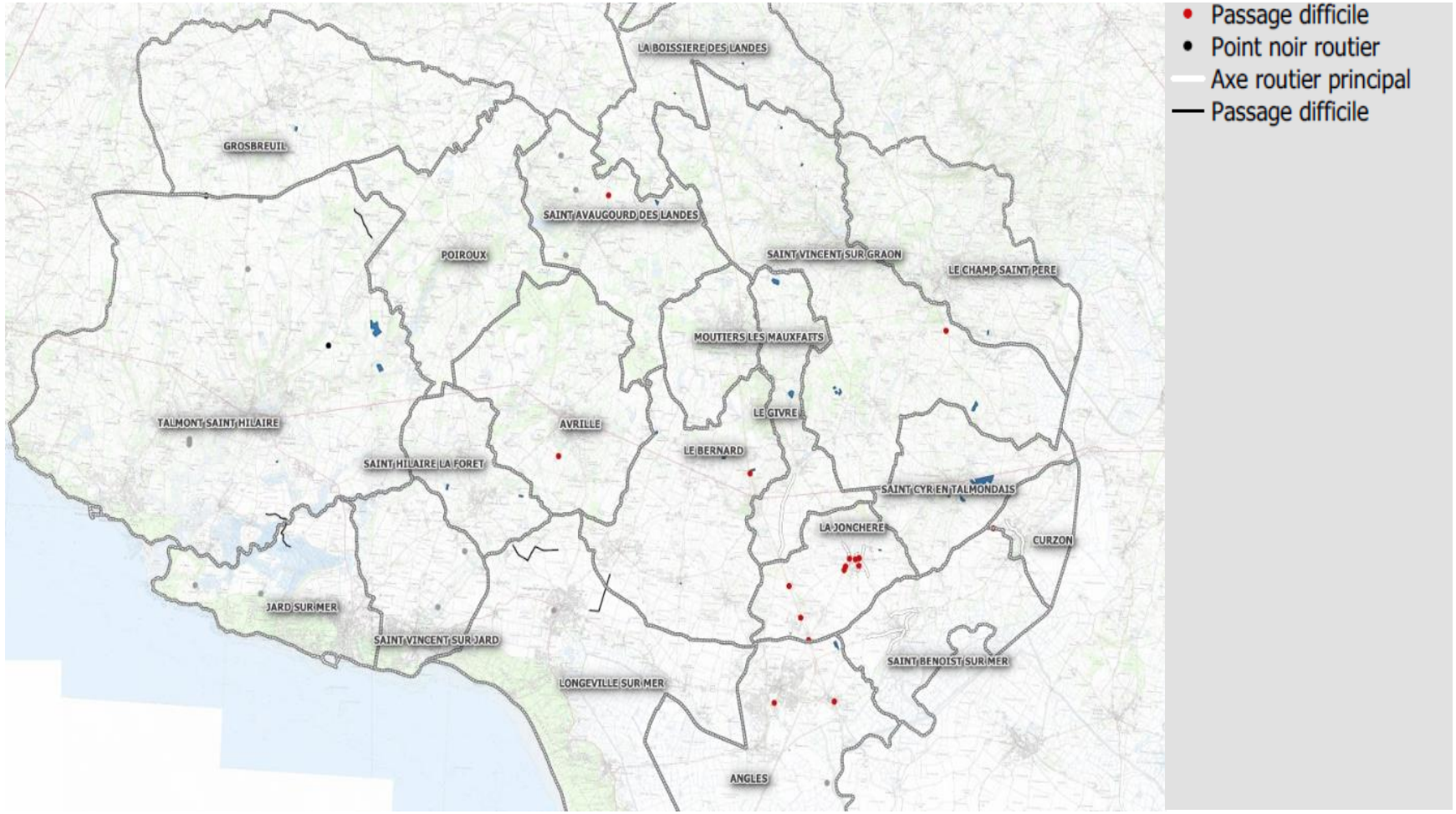

Valorisation du potentiel foncier: irrigation et drainage

- Sur le territoire de Vendée Grand Littoral, environ **35% des surfaces exploitées sont équipées soit en drainage soit en irrigation**, environ **30% sont irriguées, 20% sont drainées**.
- On compte environ **80 irrigants sur le territoire**.
- A noter que 6 communes font partie d'un périmètre de gestion collective, Organisme Unique de Gestion Collective de l'EPMP (36 irrigants concernés)
- On compte environ **175 réserves d'irrigation**, principalement au nord et au centre du territoire.

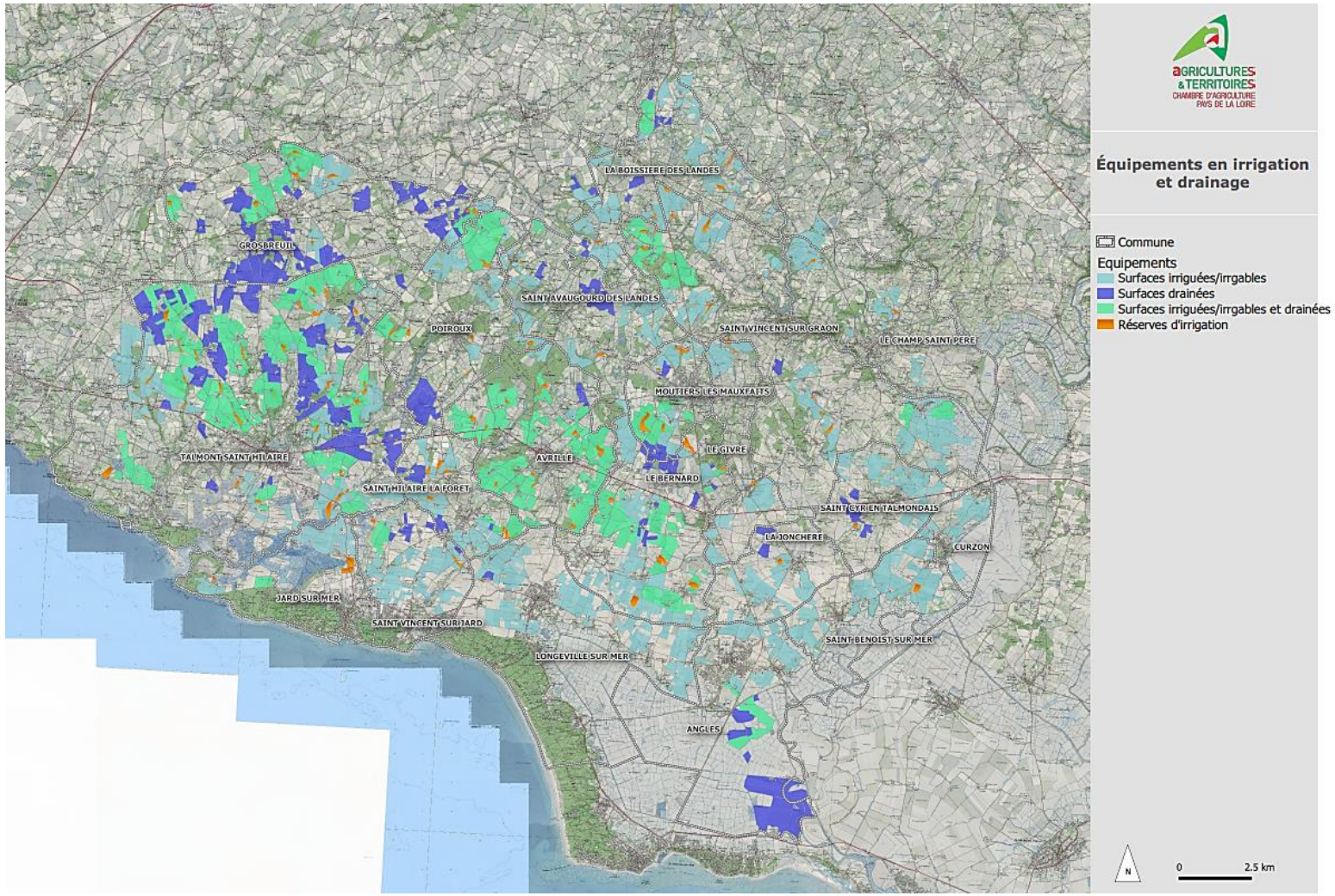

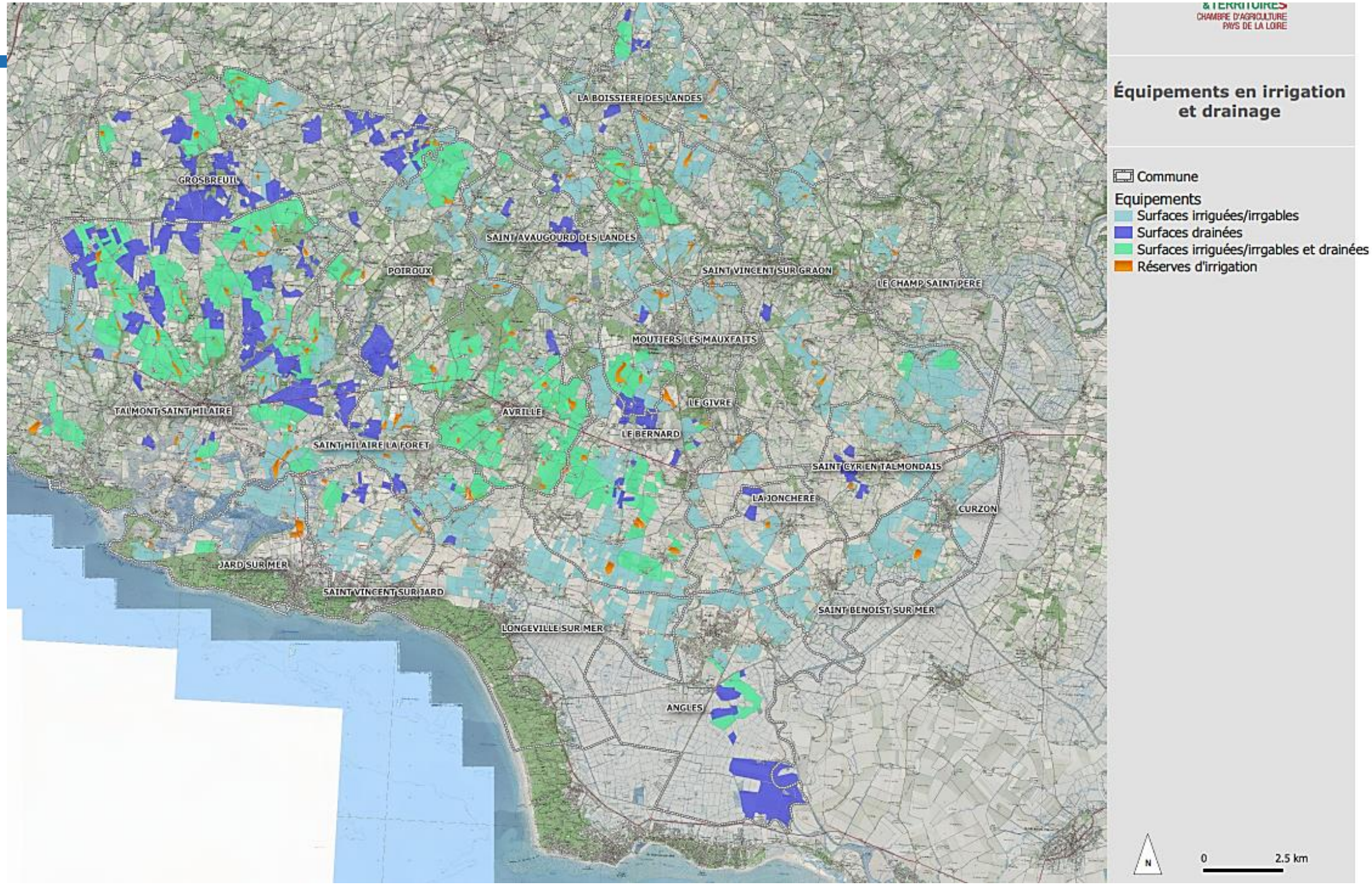
&TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE
Équipements en irrigation et drainage
Commune
Equipements
Surfaces irriguées/irrgables
Surfaces drainées
Surfaces irriguées/irrgables et drainées
Réserves d'irrigation
LA BOISSIERE DES LANDES
GROSBREUIL
SAINT AVAUGOURD DES LANDES
POIROUX
SAINT VINCENT SUR GRAON
LE CHAMP SAINT PERE
MOUTIERS LES MAUXFAITS
LE GIVRE
TALMONT SAINT HILAIRE
AVRILLE
LE BERNARD
SAINT HILAIRE LA FORET
SAINT CYR EN TALMONDAIS
LA JONCHERE
CURZON
JARD SUR MER
SAINT VINCENT SUR JARD
SAINT BENOIST SUR MER
LONGEVILLE SUR MER
ANGLES
N
0
2.5 km

Agriculture et environnement

- **Deux zones Natura 2000** sont présentes sur le territoire de Vendée Grand Littoral, sur ces secteurs, il est possible pour les exploitants agricoles de contracter des **Mesures Agroenvironnementales et Climatiques à enjeu biodiversité (MAEC)**

- **Environ 30 sites agricoles** sont concernés par les zonages Natura 2000 (à proximité directe ou au sein du périmètre)

- Environ **5430ha** de surfaces agricoles exploitées au sein de ces espaces soit environ **15% des surfaces agricoles** du territoire

- Le territoire de Vendée Grand Littoral est également concerné par 2 SAGE : le SAGE Auzance Vertonne pour la partie Ouest et le SAGE du Lay pour la partie Est. **Des MAEC à enjeux eau ont été ouvertes sur le territoire du SAGE Auzance Vertonne.**

Marais de Talmont et zones littorales entre les Sables-d'Olonne et Jard-sur-Mer: Jard-sur-Mer, Saint-Vincent-sur-Jard, Talmont-Saint-Hilaire.

Marais Poitevin: Angles, Bernard, Champ-Saint-Père, Curzon, Givre, Jonchère Longeville-sur-Mer, Saint-Benoist-sur-Mer, Saint-Cyr-en-Talmondais, Saint-Vincent-sur-Graon.

IV. LES ENJEUX DU TERRITOIRE

- **Développement, maintien et transmission des exploitations agricoles**

  Leviers PLUi:
  - Mesures adaptées de protection des espaces et des outils de production (zonages, règles de distance/tiers…),
  - Diversification des activités agricoles
  - Développement des énergies renouvelables

- **Maintien d'une agriculture fonctionnelle :**

  Leviers PLUi:
  - Dans le cadre des orientations d'aménagement et de programmation, les circulations agricoles peuvent être prises en compte.
  - Le PLUi peut permettre de préserver l'agriculture de certaines « concurrences » sur les secteurs identifiés comme de nature et à vocation agricole (zonage, règlement).

- **Interactions agriculture/environnement**

  Leviers PLUi:
  - Certains espaces d'intérêt écologique et/ou paysager reconnus peuvent trouver une déclinaison spécifique dans le PLUi (Trame verte et bleue…) avec des prescriptions assurant en parallèle la pérennité de l'agriculture, gestionnaire et contributrice, qui y est présente.

- **Adaptation de l'agriculture à la transition climatique**

  Leviers PLUi:
  - La gestion de l'eau implique la réalisation d'aménagements pouvant faire l'objet d'autorisations au titre de l'urbanisme.

V. ZOOM CONCHYLICULTURE

Spécificités du bassin du Payré

- **Un bassin de production uniquement tourné vers l'ostréiculture**
  - Commerce: 255t d'huitres vendues à la consommation

- **4 secteurs d'implantation:**
  - **La Guittière**, rive droite de la rivière L'Ile Bernard
  - **Le Veillon,** rive droite du chenal du Payré à Talmont
  - **Les Dunes**, rive gauche du chenal du Payré à Talmont
  - **La Mine,** établissement isolé en dehors de l'estuaire du Payré

- **3 espaces dédiés aux élevages:**
  - L'Ile Bernard
  - Le chenal du Payré à Talmont (Gué Chatenay)
  - Aval de l'estuaire, en aval de la confluence des deux rivières

Profil des entreprises

- Petites structures familiales individuelles
- **Environ 12 entreprises** ont leur établissement sur le territoire du PLUi soit 20% des entreprises vendéennes
- **L'âge moyen** des dirigeants est **de 51ans – environ 1/3 des entreprises +55ans**
- Pas de difficulté de transmission pour le moment
- Toutes les entreprises pratiquent la **vente directe**
- **6 des 12 entreprises** proposent de la **dégustation** (Guittière)

Les enjeux de la filière

- **Risques et enjeux sanitaires :** qualité de l'eau /pollution, ensablement
- **Evolution de leur site**: constructibilité DPM, Site Classé, etc…
- **Circulation et accès aux sites** de production (cohabitation tourisme)
- **Espaces de stockage** hors d'eau
- **Délaissement/enfrichement** de surfaces exploitables
- **Gestion des déchets**

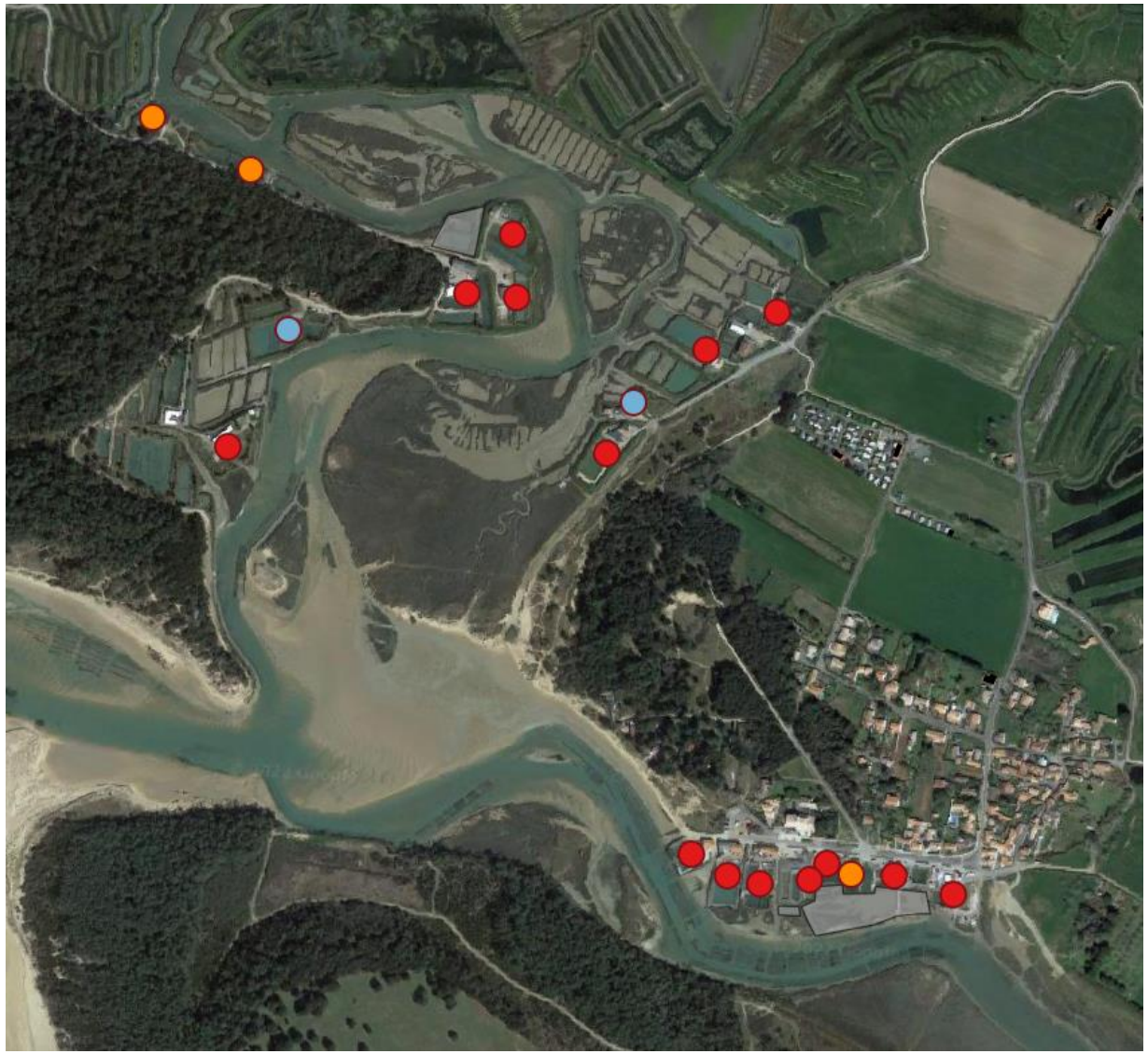

VI. SECTEURS D’ENJEUX AUTOUR DES ZONES URBANISEES

La superposition des données récoltées au cours du diagnostic, a permis de définir une sensibilité agricole plus ou moins forte autour des zones urbanisées:

- **Proximité et présence de bâtiments agricoles,** sites avec présence de jeunes agriculteurs, sites sans reprise assurée, sites sous contraintes,
- **Surfaces exploitées avec la présence de jeunes agriculteurs** (moins de 40 ans)
- **Surfaces en Bio**,
- Potentiel agronomique des terres, équipements de la parcelle tels que la présence de drainage ou d'irrigation,
- **Structuration du parcellaire** agricole (bien regroupé, relié ou non à un site d'exploitation, terres volantes, difficulté de desserte, enclavement),
- **Accessibilité** du secteur (chemin…),
- Terres à forte **valeur agro-économique** (cultures spécialisées…).

De cette analyse spatiale, résultent **quatre catégories :**

- **A- Espaces agricoles forts :** espaces agricoles structurés et déjà confortés
- **B- Espaces agricoles à conforter :** espaces agricoles fonctionnels sous contraintes (proximité urbaine, contraintes environnementales, etc…)
- **C- Espaces agricoles à enjeux faibles :** espaces représentant une faible valeur productive
- **D- Espaces sans enjeux agricoles**

SECTEURS	1	2	3	4	5	6	7	8	9
ENJEUX TOUTES FILIERES									
Présence de sites d'exploitation	+++	-		+	-			-	-
Présence Jeune Agriculteur	-	-		++	-			+	+
Surfaces en Bio	-	-		-	-			-	+
Parcellaire bien structuré	++	-		+	+			-	+
Accessibilité des parcelles	++	-		+	+			-	-
Présence d'équipements (drainage/irrigation)	++	-		+	+			-	+
Surfaces MAEC	-	-		-	-			+	-
Terres à fort potentiel agro-économique (cultures spécialisées…)	-	-		-	-			-	-
COMMENTAIRES	Ce secteur comprend quatre sites agricoles dont 2 sites principaux (GAEC L'ACACIA, EARL LA NOUE MARTIN) et deux sites secondaires (GAEC L'ACACIA, SCEA LA BOURIE), les terres sont à grande majorité irriguées/irrigables et drainées, on compte également deux étangs d'irrigation, le parcellaire est bien strucutré autour des sites d'exploitations avec la présence de grands ilots agricoles. C'est un espace agricole déjà fort et conforté.	Espace proche des habitations, pas d'équipements, peu accessibles, peu productif, on note la présence d'un JA sur 3 petits ilots, mais l'espace étant déjà contraint peu structuré, les enjeux y sont faibles		Ce secteur comprend le parcellaire drainé et le site principal d'un jeune agriculteur, l'outil est groupé et structuré, cet espace est à préserver dans l'avenir, il représente un ejeu fort pour l'agriculture	Secteur équipé en drainage et surtout en irrigation avec la présence d'un étang d'irrigation, parcellaire groupé et se rapprochant de plusieurs sites d'exploitation			Le secteur présente un parcellaire peu structuré, non équipé avec une accessibilité restreinte. Il n'y a aucun site agricole présent dans ce secteur. Malgré la présence d'une parcelle MAEC, et de terres exploitées par une exploitation comportant un jeune agriculteur, le secteur etant enclavé et peu productif, les enjeux y sont faibles	Grands ilots pour certains équipés, dont une grande partie exploité par [illegible]
BILAN SECTEURS	A	A	D	A	A	D		C	A

EXEMPLE DE TALMONT

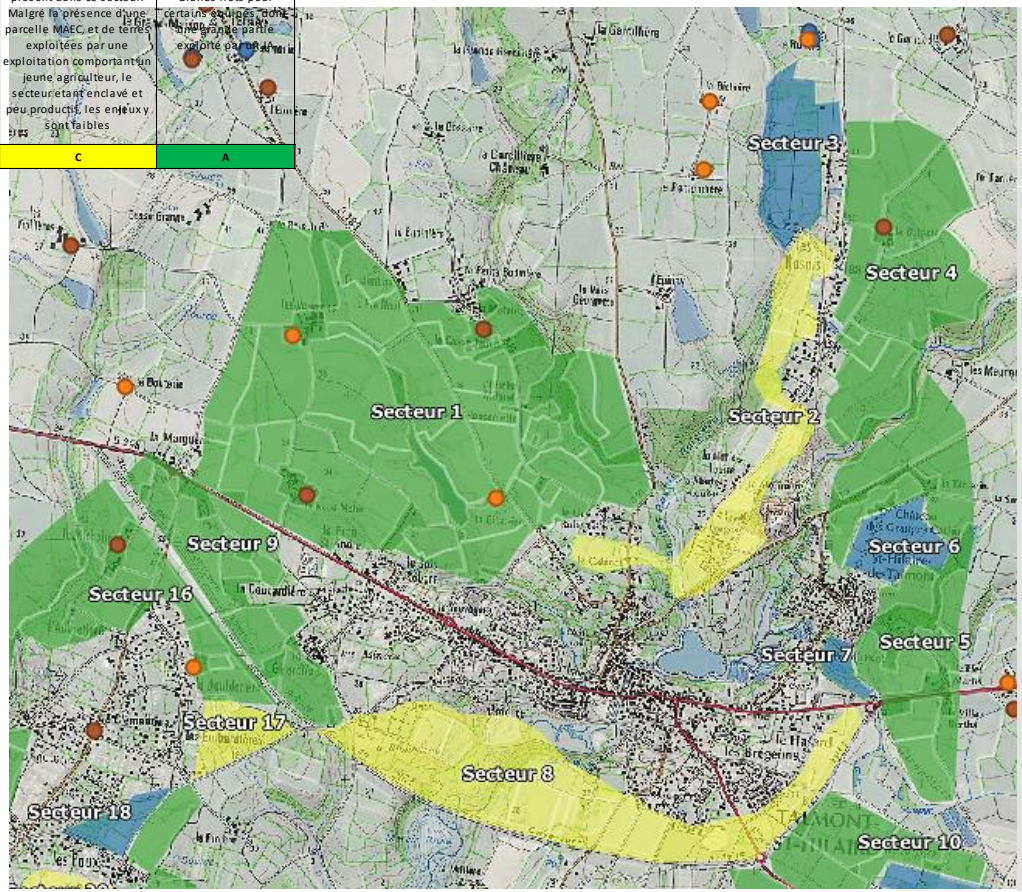

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE PAYS DE LA LOIRE

Enjeux agricoles en périphérie des zones urbanisées

Site
- Bâti isolé (bâtiment de stockage)
- Principal
- Secondaire

Occupation du sol
- Espaces agricoles à enjeux forts
- Espaces agricoles à enjeux faibles
- Espaces sans enjeux agricoles